



Le Chef de l'Etat anime une séance de moralisation à l'intention des hauts gradés du corps de défense



Le Chef de l'Etat S.E Evariste Ndayishimiye poursuit sa campagne de moralisation à l'endroit de toutes les couches de la société burundaise. Après des rencontres avec les natifs, les Administratifs et les jeunes des différentes provinces, c'était le tour, mercredi 26 mai 2021, des hauts gradés du corps de défense du Burundi. Lors d'une séance de moralisation qu'il a animée à leur intention à l'IS-CAM, le Président de la République leur a rappelé qu'ils sont les piliers de la réconciliation du peuple burundais.

Dans cette séance de moralisation, le Chef de l'Etat a souligné d'emblée qu'il n'était pas venu débattre sur des questions d'ordre militaire, mais plutôt pour s'entretenir avec eux sur l'amour

patriotique, pour les inviter à s'investir davantage à contribuer au le développement du pays.

Le Commandant en chef des corps de défense et de sécurité a saisi cette opportunité pour échanger avec les hauts gradés du corps de défense sur les problèmes auxquels le pays est confronté, sur la bonne gouvernance et sur leur devoir en tant que leaders de servir de modèle dans la mise en place des mécanismes qui pourraient mettre le pays sur la voie du développement. Ce fut l'occasion pour le Président de la République de leur rappeler qu'ils sont les piliers du développement et de la réconciliation nationale, et de les inviter à être de bons leaders.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a exhorté les hauts gradés militaires à ne pas se laisser distraire par le passé sombre et douloureux du Burundi, à ne pas reconsidérer ce passé sous la casquette hutu ou tutsi, mais

Dans ce numéro:

page

Le Chef de l'Etat anime une séance de moralisation à l'intention des hauts gradés du corps de défense

1

Le Président S.E Evariste Ndayishimiye reçoit un message de son homologue Centrafricain

2

La Première Dame du Burundi reçoit en audience l'Ambassadeur de la Chine au Burundi

5

Le Sénat burundais adopte deux projets de loi

9

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement procède à l'ouverture de la 51^{ème} réunion des Experts du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale

10

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement reçoit en audience le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale

15

d'en faire une même lecture en tant que burundais pour en tirer une leçon et faire de leur

mieux pour construire un pays harmonieux. (www.rtnb.bi)

Le Président S.E Evariste Ndayishimiye reçoit un message de son homologue Centrafricain



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, ce jeudi 27 mai 2021, Madame Sylvie BAIPO TEMON, Ministre des Affaires Etrangères de la République Centrafricaine, porteur d'un message du Président Centrafricain à Son homologue burundais.

Le Président de la République lui a fait un briefing sur la situation qui prévaut au Burundi, ce qui a plus attiré l'admiration de Madame Sylvie BAIPO, Ministre des Affaires Etrangères Centrafricaine.

« Quand les acteurs politiques centrafricains et la société civile ont compris la nécessité de vivre harmonieusement, tout va progressive-

ment dans la bonne voie », a dit le Président Ndayishimiye qui se réjouit de voir progresser le pays frère et ami. Pour réconcilier un peuple, il faut d'abord rassurer la vie, inciter tout le monde à travailler pour gagner la vie, organiser des activités qui rassemblent beaucoup de gens, entre autres des tournois sportifs », lui a suggéré le Président Evariste Ndayishimiye.

Le Président de la République a promis son soutien, particulièrement en ressources humaines avec de l'expérience, chaque fois que de besoin.

Il n'a pas manqué de dire que même des Burundais peuvent aller en Centrafrique pour investir dans le secteur de l'agriculture et ainsi inciter les Centrafricains à voir clair et nourrir à moins cher la population de moins de 5 millions de personnes. Il convient de noter qu'un kilogramme de riz coûte entre 8 à 9 US\$, alors qu'au Burundi c'est moins d'un dollar.

La Ministre BAIPO a remercié le Président Evariste Ndayishimiye pour son souhait de promouvoir la coopération Sud-Sud. (**Présidence**)

L'ONU condamne les attaques récemment perpétrées au Burundi



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, ce jeudi 27 mai 2021, Amb. François Louncény Fall, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale.

« Je saisis cette occasion pour condamner les attaques perpétrées à Bujumbura, de nature à saper les efforts déjà accomplis depuis l'accession de Son Excellence le Président Ndayishi-

miye à la magistrature suprême de ce pays », a dit Ambassadeur Louncény Fall qui affirme avoir pris bonne note de l'engagement du Burundi de faire un retour remarqué sur la scène sous régionale politique en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs.

« Nous vous encourageons pour les actions positives menées, non seulement pour stabiliser le Burundi, favoriser la réconciliation régionale, mais aussi d'éclip-

ser l'atmosphère dans la région des grands lacs », a dit Ambassadeur Fall.

Il a en outre félicité d'avance le Burundi du rôle qu'il va jouer pendant les six mois de la présidence du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur la Sécurité, en vue de consolider les bases de la coopération, la sécurité et la stabilité en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs

(Présidence)

Le Gouvernement du Burundi et la Banque Mondiale engagés à coordonner ensemble les projets



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, ce mercredi 26 mai 2021, le Directeur des Opérations à la Banque mondiale au compte de la RDC, Angola, Burundi, Sao Tomé-et-Principe, Mr. Jean Christophe Carret.

Après lui avoir présenté l'état des lieux des projets financés par la Banque mondiale, le Chef de l'Etat a exprimé sa satisfaction quant la collaboration qui a marqué l'équipe de cette institution financière. Il a néanmoins soulevé quelques difficultés qui ont fait que l'on n'arrive pas aux attentes escomptées, et a promis d'y apporter des réaménagements nouveaux.

« Nous comptons aligner tous les fonctionnaires au travail, chacun dans son département, et chaque projet financé devra être bien spécifié dans son plan d'action », a dit

le Président Ndayishimiye, tout en reconnaissant qu'un réajustement s'avère nécessaire pour atteindre des résultats satisfaisants.

Le Commandant Suprême du développement burundais compte organiser la bonne gouvernance, diminuer sensiblement les dépenses et augmenter les recettes, lutter efficacement pour la sécurité alimentaire, veiller à la bonne santé de la population et professionnaliser les jeunes ayant en leur possession différents diplômes, etc.

« Nous sommes très admiratif de votre vision et nous sommes ravis de vous accompagner dans votre programme de développement », a dit Mr. Jean Christophe Carret, Directeur des Opérations soulevant toutefois l'appropriation des projets et l'expertise du côté du Burundi.

Cette haute personnalité a passé en revue beaucoup de projets auxquels le financement de la Banque Mondiale va apporter un grand soutien au peuple burundais. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye appelle la population à se préparer pour la Saison Culturelle C



Au moment où le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye venait de procéder, ce samedi 22 Mai 2021, à la récolte du maïs sur la colline Mpehe de la zone Bugarama en province Muramvya, où il a exhorté la population burundaise à s'adonner à l'agriculture en

cette saison C.

« L'agriculture est une industrie qui ne tombe jamais en faillite. Nous demandons à la population d'aménager chacun un petit jardin potager pendant cette saison sèche », a lancé le Président Evariste Ndayishimiye.

Sur cette étendue de 2, 5 hectares dont un pour le Chef de l'Etat, l'on a pu produire 8 tonnes de maïs. On s'attendait toutefois à une production variant entre 10 et 13 tonnes, n'eut été les pluies torrentielles qui ont frappé dans cette localité.

Le Président de la République a ensuite visité son champ de prunes de Japon plantés sur 2,5 hectares. **(Présidence)**

Le Président Evariste Ndayishimiye demande aux Burundais de puiser dans le Saint Esprit la force de se réconcilier et de se pardonner mutuellement



Alors qu'il s'était joint aux chrétiens de la Paroisse Saint Michel pour célébrer la Pentecôte, en compagnie de sa famille, le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a exhorté les Burundais à chercher la force du Saint Esprit dans cette période de réconciliation nationale:

« C'est un grand jour pour les Burundais car en ce moment tout Burundais a besoin

d'être fortifié pour accorder le pardon et se réconcilier avec son prochain, compte tenu des événements tragiques qui ont eu lieu dans notre pays. Que ce soient les auteurs des crimes qui ont été commis, les victimes et les témoins, nous tous Burundais sommes appelés à demander la force du Saint Esprit pour être capable de dénoncer ces crimes et de renoncer à la vengeance».

Son Excellence le Président de la République a poursuivi en interpellant les Burundais à implorer la force divine pour accepter le passé douloureux qu'ils ont vécu et trouver la force de construire un futur radieux.

Il a saisi cette occasion pour souhaiter à la population Burundaise et à tous les étrangers vivant au Burundi une bonne fête de la Pentecôte.

L'Archevêque de Bujumbura, Mgr Gervais

Banshimiyubusa, dans son homélie, a également appelé les Burundais à la réconciliation afin de former une famille unie, seule voie, selon lui, d'arriver à une paix durable.

Signalons que la célébration de la Pentecôte à la Paroisse Saint Michel a coïncidé

avec le jour de recevoir le sacrement de confirmation pour les jeunes parmi lesquels figurait une des filles de Son Excellence le Chef de l'Etat. (**Présidence**)

La Première Dame du Burundi reçoit en audience l'Ambassadeur de la Chine au Burundi



La Première Dame du Burundi, S.E Angéline Ndayishimiye, en même temps Présidente de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD), a reçu en audience le lundi 24 mai 2021, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine au Burundi, S.E Zhao Jiangping.

Dans une interview accordée à la presse à la fin de l'audience, la Première Dame du Burundi a fait savoir qu'elles ont échangé sur les activités de la Première Dame en général, et celles de l'OPDAD en particulier.

Comme elle est nouvelle dans ses fonctions, S.E Zhao Jiangping venait pour s'enquérir de la situation afin qu'elle continue là

où son prédécesseur a terminé ses activités, a-t-elle ajouté.

Elle a également souligné que l'Ambassadeur de la République populaire de Chine a accepté qu'elle continuera à appuyer les activités de l'OPDAD et celles de la fondation bonne action « Umugiraneza ». Elle a promis aussi de renforcer la coopération étant donné que les deux pays nouent de bonnes relations.

Quant à S.E Zhao Jiangping, elle a affirmé qu'elles ont mené une conversation très amicale et qu'elles ont évoqué les projets de coopération qu'elles ont déjà réalisés au Burundi surtout dans la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND 2018-2027).

Elle a signalé que la Chine a obtenu la victoire dans la lutte contre la pauvreté, ajoutant que les femmes jouent un rôle important dans le développement économique. C'est pour cette raison qu'elles ont partagé le consensus d'élargir les projets de coopération pour aider les personnes vulnérables, et améliorer la santé des mères et des enfants.

(**abp N°12321**)

Cibitoke: la Première Dame assiste des familles affectées par la Covid-19

La Première Dame, Présidente et fondatrice de la fondation bonne action "Umugiraneza" avec l'appui de la Fondation Merck, a apporté mardi 25 mai 2021 une assistance à 50 familles des femmes

de la commune Rugombo en province Cibitoke, qui exerçaient le petit commerce transfrontalier qui s'est arrêté à cause de la pandémie de la COVID-19 qui a occasionné la fermeture des frontières.

Cette assistance d'une valeur de 4 millions de francs burundais était composée de pagnes, de l'huile de cuisine, du lait en poudre, du haricot, du riz et du sel.

La Première dame a également octroyé une aide composée de vivres et non vivres à la famille de Daniel Nzoyikorera, né siamois et qui a bénéficié d'une assistance sanitaire de la 1^{ère} Dame avec l'appui de la Foundation Merck. La Première Dame a indiqué dans son discours, que l'octroi de l'aide aux femmes affectées par la pandémie de la COVID-19 dans leurs activités de petit commerce est



un signe de soutien envers ces femmes vu qu'avant la pandémie, elles pouvaient prendre en charge leurs familles. Elle a exhorté les bénéficiaires de cette aide à se regrouper en coopératives pour s'engager dans

d'autres activités génératrices de revenus. Une des bénéficiaires de l'aide de la Première Dame, Madame Bernadine Nahimana salue le soutien de celle-ci et se réjouit que leurs problèmes soient connus des autorités burundaises. (www.rtnb.bi)

Le Président de l'Assemblée Nationale reçoit en audience l'Ambassadeur de la République populaire de Chine au Burundi



Le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi, le Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe a reçu en audience mardi le 25 mai 2021, dans son bureau, le nouvel Ambassadeur de la République populaire de Chine, S.E Mme Zhao Jiangping.

A la sortie de l'audience, l'Ambassadeur de Chine au Burundi a exprimé sa satisfaction d'être reçue par le Président de l'Assemblée Nationale. Elle a indiqué qu'ils venaient de s'entretenir sur les relations traditionnelles entre l'Assemblée Nationale du Burundi et l'Assemblée Nationale de la République populaire de Chine.

S.E Jiangping a signalé qu'ils ont abouti à un consensus d'élargissement des échanges entre les deux organes législatifs surtout au niveau des commissions permanentes en partageant des expériences, des acquis, le développement économique, etc.

L'Ambassadrice de la République populaire de Chine au Burundi n'a pas oublié de mentionner que dans le cadre du forum de coopération Chine et Afrique, on peut partager des expériences en canalisant des efforts pour promouvoir la démocratie par des constructions.

Le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi a, à son tour, salué les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le Burundi. Il a précisé que lors de leur entretien, ils ont jeté un regard rétrospectif sur les relations bilatérales et ont constaté que ces dernières ont été bonnes dans le sens où on a partagé beaucoup de choses en matière d'économie, politique, diplomatie, etc.

Il a précisé qu'ils se sont convenus de continuer à promouvoir ces relations d'amitié et de

coopération pour les rendre encore plus dynamiques. (**abpinfos N° 12324**)

Le Sénat a adopté à l'unanimité le projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat, exercice 2021/2022



L'Assemblée plénière du Sénat burundais a adopté à l'unanimité, le 26 mai 2021, dans son hémicycle de Gitega (centre du pays), le projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat, pour l'exercice 2021/2022. Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique, Dr. Domitien Ndiwokubwayo, a indiqué dans cette assemblée plénière que celui-ci passe de 1422,81 milliards FBu en 2020/2021 à 1563,3 milliards FBu en 2021/2022, soit une augmentation de 9,8%, tout en précisant que ce budget est constitué des recettes courantes et des dons.

Toutefois, Dr.Ndiwokubwayo a fait savoir que le budget en question accuse un déficit global de 151,8 milliards FBu contre 153,2 milliards francs bu en 2020/2021, soit une diminution de 1,4 milliards FBu (0,91%). S'exprimant sur les

allocations prioritaires retenues dans le projet de budget 2021/2022, le Ministre Dr. Ndiwokubwayo a présenté le détail comme suit : l'appui aux projets de développement des coopératives collinaires pour un montant de 87,8 milliards de BIF; la mise en œuvre de la politique salariale équitable dans le secteur public pour un montant de 34 milliards de BIF ; la dotation d'un fonds d'entretien des routes pour un financement de la campagne d'entretien du réseau routier « Zéro nid de poule » pour un montant de 28 milliards de BIF ; la poursuite des provisions aux élections pour un montant de 13,2 milliards de BIF ; la poursuite de construction des bâtiments administratifs pour un montant de 11 milliards de BIF ; la subvention et production des semences pour un montant de 3 milliards de BIF et le recrutement des personnels enseignants et ceux de la santé respectivement pour les montants de 2,7 milliards de BIF et 854,1 millions de BIF.

(**ABPinfos 12326**)

Gitega: le Sénat burundais recherche la vérité sur les événements de 1972



Le Sénat du Burundi a sorti mercredi 26 mai 2021, un communiqué de presse en rapport avec une série de conférences sur les événements de 1972, sous le thème : « se souvenir et bien qualifier les événements de 1972 ». Ledit communiqué a été lu par le Deuxième Vice-président du Sénat Hon. Cyriaque Nshimirimana.

Ce communiqué de presse fait savoir que

le Sénat burundais organise ces conférences dans le but de conseiller le pouvoir exécutif et l'Assemblée Nationale conformément à l'article 192, point 6 de la constitution, sur la question de l'éradication des divisions ethniques afin de construire un Burundi juste, équitable et véritablement réconcilié.

Selon ce communiqué, le Sénat du Burundi cherche à connaître la vérité sur l'action du gouvernement dans les événements de 1972, à travers une série de conférences de témoignages et de réflexions.

C'est pour cette raison que le Sénat a ouvert le podium pour donner une occasion à tous ceux qui ont quelque chose à dire, qu'ils soient pour ou contre, présumés auteurs ou présumés victimes, afin d'aider le Sénat burundais à recueillir assez de témoignages et de réflexions riches permettant d'atteindre la vérité sur la nature des crimes commis en

1972, poursuit le deuxième Vice-président du Sénat Hon. Cyriaque Nshimirimana dans ce communiqué.

Il a fait savoir que le Sénat burundais prend cette occasion pour demander à l'opinion nationale et internationale de soutenir cette action qui vise à connaître la vérité et réconcilier le peuple burundais. Le Sénat burundais remercie ceux qui ont déjà présenté ou qui présenteront leurs témoignages pendant cette série de conférences, a-t-il ajouté.

Le Deuxième Vice-président a terminé la lecture de ce communiqué en annonçant que la troisième conférence est prévue vendredi, le 28 mai 2021, à l'hôtel club du lac Tanganyika. La quatrième aura lieu le 11 juin 2021 au même endroit et la cinquième est prévue à Gitega le 25 juin 2021.

(www.rtnb.bi)

Sénat: adoption du projet de loi portant ratification d'un accord de dons entre le Burundi et l'IDA



Le Sénat burundais s'est réuni mardi 25 mai 2021 en séance plénière pour analyser le projet de loi portant ratification par la République du Burundi des accords de dons N° D7900-BI et TFOB5105-BI entre la République du Burundi et l'association Internationale de Développement (IDA) relatifs au deuxième financement additionnel du projet d'appui au système de santé KIRA, signé à Bujumbura le 3 mai 2021.

Le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida Thaddée Ndikumana était l'invité du Sénat pour défendre le dit projet de loi. La séance était dirigée par le Premier

Vice-président du Sénat Spès Caritas Njibarikanuye.

Dans l'exposé des motifs, le Ministre en charge de la Santé Publique a annoncé que la Banque Mondiale va appuyer le Burundi pour la gratuité des soins de santé des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes, ainsi que pour la prise en charge des violences basées sur le genre. Ce 2ème financement additionnel du projet Kira de 34,8 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) équivalent à 50 millions de dollars américains pour le don de l'IDA et 4,6 millions de dollars américains pour le don de GAVI au titre du projet d'appui au système de santé au Burundi, vient d'être signé entre la Banque Mondiale et le Gouvernement du Burundi.

L'objectif de développement initial est d'accroître l'utilisation des services de qualité en matière de santé de la reproduction, de la

mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et, en cas de crise ou d'urgence, d'y apporter une réponse immédiate, a poursuivi le Ministre.

Après les éclaircissements fournis par le Représentant du Gouvernement du Burundi en la personne du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, le Sénat burundais a adopté à l'unanimité ce projet de loi.

Le Sénat a par la suite reçu en séance plénière l'Ombudsman burundais Edouard Nduwimana qui venait procéder à la présentation du rapport annuel 2020 de l'institution qu'il dirige.

L'Ombudsman burundais a fait savoir que sur les 442 dossiers analysés au cours de l'année 2020, 117 dossiers ont été clôturés. 29 dossiers ont été frappés par l'irrecevabilité, soit constituant des affaires pendantes

devant les juridictions, soit non recevables du fait que la partie mise en cause n'est pas investie d'une mission publique, et 305 dossiers restent en cours de traitement. Il a indiqué que des auditions des requérants ont été faites ainsi que des descentes sur terrain pour faire des enquêtes relatives aux traitements des dossiers sous analyse. Parmi les défis rencontrés par l'Institution de l'Ombudsman, Honorable Edouard Nduwimana a soulevé la non décentralisation et l'inadaptation de cette Institution aux circonstances actuelles, ainsi que la non appropriation de ses recommandations par certains membres du Gouvernement.

(www.rtnb.bi)

Le Sénat burundais adopte deux projets de loi



Le Sénat burundais s'est réuni jeudi 26 mai 2021 à Gitega, pour analyser le projet de loi portant modification de la loi N°1/06 du 10 mars 2020 portant instauration et octroi du statut de Guide Suprême du patriotisme au Président feu Pierre Nkurunziza. La Ministre de la Justice Mme Jeanine NIBIZI était l'invitée du jour pour apporter des éclaircissements sur ce projet de loi.

Dans son exposé des motifs, la Ministre Jeanine Nibizi a indiqué que la modification de

cette loi s'impose du fait que l'article 4 de la loi institue une journée nationale dédiée au patriotisme et organisée au mois de juillet alors que le Gouvernement veut célébrer cette journée le 8 juin de chaque année. La loi précise que la journée nationale dédiée au patriotisme est présidée par le Président Pierre NKURUNZIZA alors qu'il n'est plus en vie. Il est donc évident de remplacer "le Président Pierre NKURUNZIZA" par "le Président de la République du Burundi", a-t-elle ajouté.

Après les éclaircissements fournis par la Ministre de la Justice, le Sénat burundais a adopté ce projet de loi portant modification de la loi portant instauration et octroi du statut de Guide Suprême du patriotisme au Président Pierre Nkurunziza avec 38 voix pour sur 1 voix contre.

Avant, les Sénateurs avaient analysé et adopté le projet de loi portant création de la

zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le projet a été présenté par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Ir Deo Guide Rurema qui avait représenté le Gouvernement du Burun-

di. La séance plénière était dirigée par le Premier Vice-président du Sénat Mme Spès Caritas Njebarikanuye. (www.rtnb.bi)

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement procède à l'ouverture de la 51^{ème} réunion des Experts du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale



En date du 25 mai 2021, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Isidore NTIRAMPEBA a procédé à l'ouverture de la 51^{ème} réunion des Experts du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC).

L'UNSAC étant une plateforme de concertation afin d'apporter des réponses appropriées aux défis sécuritaires affectant la stabilité de notre sous-région et son développement durable, les Experts de toutes les délégations sont appelés à débattre pendant trois jours sur les questions portant sur la revue de la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique Centrale ; le suivi de la situation au Tchad, de la République Centrafricaine et de la République de Guinée Equatoriale ; l'extrémisme violent et terrorisme en Afrique Centrale ; la promotion du dé-

sarmement en Afrique Centrale ; la piraterie et sécurité maritime en Afrique centrale ; la gestion des élections en Afrique centrale ; la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique Centrale et la situation des droits de l'homme en Afrique centrale ; la situation des droits de l'homme en Afrique centrale ; et l'examen de la situation financière du Comité.

Cette réunion est organisée autour du thème « la gestion des processus électoraux dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ».

Vous saurez que la réunion des Experts du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) qui est prévue du 25 au 27 mai 2021, sera suivie par une session ministérielle en date du 28 mai 2021. (**Rédaction-MAECD**)

Le Burundi, élu pour assurer la présidence du Bureau du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale



La 51^{ème} réunion des Experts du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) qui a débuté en date du 25 avril 2021, a été le moment de présenter le rapport du Bureau du Comité sortant et de procéder à l'élection du Bureau entrant. Lors de ces élections, le Burundi a été élu pour assurer la présidence du Bureau du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale. La Première Vice-Présidence est revenue au Gabon tandis que l'Angola occupe la 2^{ème} Vice-Présidence du Bureau du Comité. Pour le poste de rapporteur du Bureau du Comité, le Cameroun et le Sao-Tomé et Principe ont posé leurs candidatures, leurs dossiers sont encore sous analyse.

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Isidore NTIRAMPEBA a fait savoir que l'élection du Burundi à la présidence du Bureau de l'UNSAC revêt une grande importance pour le Burundi car cela lui redonne une place de choix au sein de la Communauté Internationale. Il a rappelé que ceci vient s'ajouter aux différentes contributions du Burundi au sein de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine en matière de maintien de la paix et de

sécurité.

Monsieur Isidore NTIRAMPEBA n'a pas manqué de signaler que la présidence du Bureau de l'UNSAC conférée au Burundi va beaucoup contribuer à son image au sein d'autres nations. A cet effet, le Burundi va user de la place et des prérogatives que lui confèrent cette nomination pour tout faire afin que la recherche des solutions appropriées aux questions sécuritaires dans la région de l'Afrique Centrale occupe une place importante.

En outre, Monsieur Isidore NTIRAMPEBA a indiqué que le fait que le Burundi a pu accueillir une telle réunion est un signe éloquent qui permet de prouver à la face du monde que le Burundi est un pays paisible et fréquentable contrairement à ce qui se dit ici et là par des personnes mal intentionnées et qui ont d'autres visées politiques visant à ternir l'image du pays. En effet, le fait que toutes ces délégations étrangères se trouvent au Burundi prouve qu'il y a la paix et la sécurité ainsi que des belles places et sites touristiques à visiter.

Monsieur Isidore NTIRAMPEBA a ajouté que l'avenir est promettant pour le Burundi car, après cette réunion, les Burundais s'attendent à une redynamisation du tourisme et une croissance d'investissement étranger. Pour ce, le Gouvernement du Burundi va faire tout ce qui est nécessaire pour qu'il y ait des améliorations qui vont dans ce sens.

Notons que le Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale se réunit une fois les six mois sous la présidence du Bureau de l'UNSAC au niveau ministériel dans l'un des Etats membres.

(Rédaction-MAECD)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement procède à l'ouverture des travaux de la 51^{ème} Réunion Ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale



La 51^{ème} session ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale s'est tenue en date du 28 mai 2021.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a indiqué que c'est dans le cadre de la continuité de la mission dévolue au comité consultatif Permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC en sigle) mis en place par la Secrétaire Général des Nations Unies conformément à la Résolution 46/37B adoptée, le 6/12/1991 par l'Assemblée Générale des Nations Unies suite à la demande formulée par les Etats membres respectifs que la réunion est tenue à Bujumbura pour la 3^{ème} fois après les rencontres ministérielles du Comité en 2012 et en 2014.

Il a indiqué que le thème retenu pour cette réunion est intitulé : la gestion des processus électoraux dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

SE Ambassadeur Albert SHINGIRO, a expliqué que le choix de ce thème n'a pas été le fruit du hasard pour la bonne et simple

raison qu'au cours de ces dernières décennies, les élections démocratiques sont devenues la norme dans de nombreux pays africains en général et dans ceux de la sous-région en particulier. Il a indiqué que le choix dudit thème a été dicté par l'impératif de nous inscrire dans l'esprit et la lettre de la Déclaration de Malabo, du 4 Décembre 2020 sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et

atteindre les objectifs de développement en Afrique centrale. Il a rappelé que les élections réussies contribuent à consolider les démocraties et plantent le décor d'une perspective d'un développement économique en Afrique centrale.

En ce qui concerne le Burundi, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a indiqué que la constitution du 7 juin 2018 consacre tout un titre sur les élections dont les dispositions y relatives garantissent le droit de vote, les élections libres, transparentes et régulières dont les modalités pratiques ont été définies dans le code électoral. Cette même constitution prévoit la mise en place d'une Commission Nationale électorale indépendante qui doit garantir la liberté, l'impartialité et l'indépendance du processus électoral.

Il a affirmé qu'au Burundi, le processus électoral qui est une des expressions de la Démocratie dans les systèmes démocratiques, se consolide graduellement et la culture démocratique devient de plus en plus une réalité.

Après le tour d'horizon sur les considérations générales et spécifiques sur le choix

du thème de la 51^{ème} réunion Ministérielle par SE Albert SHINGIRO, diverses allocutions de différents représentants des pays et Organisations Internationales ont suivi et la réunion a continué à huis clos.

(Rédaction-MAECD)



Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement clôture la 51^{ème} Réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale



l'honneur a été celui du Burundi d'abriter la rencontre, après la tenue de celle de 2012 et de 2014 respectivement à Bujumbura. C'est une manifestation d'une forte amitié non seulement à l'égard du peuple burundais mais aussi une marque de très grande confiance à l'endroit du nouveau Président de la République du Burundi SE Evariste NDAYISHIMIYE qui depuis son arrivée au pouvoir ne cesse de

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a clôturé, le vendredi 28 mai 2021, la 51^{ème} réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) qui avait commencé le 24 mai 2021 à Bujumbura.

Avant la clôture, le représentant de la République Démocratique du Congo a présenté la motion de remerciement à l'endroit du Burundi.

Dans son Discours de clôture, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a remercié toutes les délégations qui ont participé au grand rendez-vous « du donner et du recevoir ». Il a indiqué que

renforcer les relations d'amitié et de coopération entre nos pays, a-t-il ajouté.

SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a fait savoir que comme le thème de la réunion était centré sur la gestion des élections dans l'espace de la Communauté Economique des états de l'Afrique Centrale (CEEAC), il leur a partagé l'expérience burundaise de la tenue du référendum sur la constitution de juin 2018 et des élections de 2020 qui se sont déroulés de manière libre, transparente et apaisée, et entièrement financées par les moyens nationaux. SE Albert SHINGIRO a remercié aussi les autres délégations qui ont partagé aussi les expériences de leurs pays respectifs. Il a indiqué que la démocratie étant un processus, ce n'est qu'à travers l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées

que nous allons tonifier davantage la gouvernance politique et démocratique dans notre sous-région.

Il a fait savoir qu'au cours de cette rencontre, après le rapport du bureau sortant et l'élection du Bureau du comité entrant, toutes les délégations ont passé, au peigne fin, dans une atmosphère très détendue et en toute sérénité, toutes les questions à l'ordre du jour.

Dans une interview accordée aux journalistes, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a fait savoir que les participants des 11 pays représentés ont abordé surtout les questions de paix et de sécurité en commençant par la situation sécuritaire en République Centrafricaine et au Tchad. Il a indiqué que les participants ont soutenu les 2 pays pour que leur situation de paix puisse s'améliorer afin que leurs populations puissent déployer leurs efforts aux questions de développement.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi a fait remarquer qu'un autre sommet sera tenu le 4 juin prochain à Brazzaville pour se pencher en profondeur sur la situation au Tchad.

SE Ambassadeur Albert SHINGIRO a indiqué qu'ils ont abordé le défi du terrorisme sur terre et mer. Les délégations des pays de l'Afrique centrale se sont convenues de conjuguer leurs efforts pour se débarrasser de ces phénomènes. D'autres points abordés concernaient la mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et le phénomène du mercenariat. Il a fait savoir que les délégations présentes vont les transmettre à leurs Chefs d'Etats respectifs.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a fait savoir qu'assurer la présidence de ce comité est un grand honneur pour le Burundi. Le fait

d'abriter une réunion de cette dimension, la 1ère fois depuis 2015, montre que le Burundi revient graduellement sur la scène Nationale et Internationale. Il a indiqué que le Burundi va mener à bien son mandat de 6 mois, expliquant que le pays a des ressources qu'il faut pour y arriver.

Rappelons qu'à côté des délégations de 11 pays au sein de l'Afrique centrale, cette réunion a vu la participation, entre autre, des représentants spéciaux du Secrétaire Général des Nations Unies auprès de l'Union Africaine, pour la région des grands lacs et le Représentant Spécial de l'Union Africaine pour la région des grands lacs.



Le soir du Vendredi 28 mai 2021, les participants à la 51^{ème} réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) ont été invités par le Ministre SE Ambassadeur Albert SHINGIRO à l'Hôtel du Club du Lac Tanganyika, pour partager un verre au rythme des tambours burundais et des danses traditionnelles. Les activités du jour ce sont clôturées dans une ambiance de joie et de fraternité.

(Rédaction-MAECD)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement reçoit en audience le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale



Ce mercredi 26 mai 2021, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Albert SHINGIRO a reçu en audience le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale M. François Louncény Fall, qui est au Burundi, dans le cadre de la tenue de la 51^{ème} réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale. Cela s'est passé au moment où des actes terroristes ont été commis dans la nuit du 25 mai 2021 dans la Mairie de Bujumbura.

Lors de sa visite, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale a fait savoir au Ministre qu'ils étaient sincèrement indignés par cet acte de terrorisme qui s'est réalisé alors que le Gouvernement du Burundi fournit suffisamment d'efforts pour assurer la sécurité de sa population et même celle des autres pays. Il salut de ce fait la contribution du Burundi dans les opérations de maintien de la paix à travers l'AMISOM et la MINUSCA. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Central a déclaré qu'il condamne absolument cet acte criminel.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale a en outre saisi cette bonne occasion

pour saluer les efforts du Gouvernement burundais qui ont permis de stabiliser le pays sur le plan sécuritaire, ce qui a fait que le Burundi soit enlevé sur l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies. M. François Louncény Fall a également félicité le Burundi qui prend la présidence du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale et a fait savoir qu'ils sont confiants que le Burundi sera à la hauteur.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence l'Ambassadeur Albert SHINGIRO a quant à lui fait savoir à son invité qu'il est content de voir cette réunion se tenir au Burundi. Il a saisi cette occasion pour lui faire un briefing sur la situation au Burundi où il a lui a fait savoir que la situation sécuritaire au Burundi est bonne du Nord u Sud, de l'Et à l'Ouest, en passant par le Centre. Le Ministre a très bien souligné que l'acte de terrorisme qui s'est produit le 25 mai en Mairie de Bujumbura est un acte isolé qui vise à saboter les bon efforts du Gouvernement burundais en ce qui concerne la préserve de la paix et de la sécurité du pays. Il a fait savoir que certains des auteurs sont déjà attrapés et qu'ils seront punis conformément à la loi. Les enquêtes étaient déjà en cours pour connaître les raisons derrière cet acte ignoble.

En ce qui concerne la tenue de la 51^{ème} réunion ministérielle de l'UNSAC, Son Excellence Albert SHINGIRO a déclaré que le Burundi est content d'accueillir cette réunion sur son sol et que, dans la politique du Gouvernement, le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE vise l'ouverture du Burundi sur la scène régionale et internationale. (Rédaction-MAECD)

Le Burundi pourrait ratifier la Convention de Kinshasa avant la fin de cette année

Dans une audience qui lui a été accordée par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence l'Ambassadeur Albert SHINGIRO, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale est revenu sur la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite « Convention de Kinshasa », adoptée en 2010 par onze pays signataires. Il a encouragé le Burundi à ratifier cette convention qui est déjà en vigueur pour certains pays de la région.

Pour ce qui est de la ratification de la Convention de Kinshasa, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a remercié son interlocuteur pour ce rappel, et a promis que le Burundi allait déployer les efforts nécessaires afin de la ratifier avant la fin de cette année.

Signalons que la « Convention de Kinshasa », a pour but de renforcer le contrôle des armes légères et de petit calibre et de combattre leur commerce et trafic illicites en Afrique centrale. Elle fut négociée dans



le cadre du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC) et adoptée à l'unanimité le 30 avril 2010 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, au cours de la 30^{ème} réunion ministérielle du Comité. **(Rédaction-MAECD)**

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale félicite le Gouvernement du Burundi pour la gestion affichée de la COVID-19

Dans un entretien effectué avec le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence l'Ambassadeur Albert SHINGIRO lors de sa visite de courtoisie du 26 mai 2021, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale M. François Louncény Fall a laissé éclater sa grande appréciation quant à la décision du Burundi de tenir cette 51^{ème} réunion de l'UNSCAC en présentiel. Il a par ailleurs annoncé que l'organisation qu'il représente apprécie et félicite le Gouvernement du Burundi pour les efforts déployés afin de lutter contre la

pandémie mondiale de COVID-19.

Sur le plan humanitaire, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale a fait savoir qu'ils ont constaté avec regret la remontée des eaux du lac Tanganyika mais qu'ils sont prêts à lutter ensemble contre les changements climatiques et leurs effets nocifs.

Pour ce qui est des questions humanitaires, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a annoncé que le Burundi est en train d'accueillir des réfugiés burundais qui retournent

massivement en provenance des pays voisins comme le Rwanda, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie, etc. Seulement, la question des refuges est une question à caractère international. Pour cela, le Burundi sollicite un appui de la part des partenaires régionaux et internationaux afin d'accompagner l'intégration des burundais qui rentrent et ceux qui les accueillent. Le Ministre a saisi également cette occasion pour annoncer que certains Burundais se sont déplacés à l'interne, suite à la remontée des eaux du Lac Tanganyika causées par les changements climatiques, Il a saisi cette occasion pour lancer un appel aux partenaires du Burundi de la communauté régionale et internationale, afin de soutenir le Burundi et d'apporter un appui à ces Burundais en déplacement interne, dans le cadre d'affronter le défi des changements climatiques qui est partagé.

Le Ministre Albert SHINGIRO a terminé les échanges en faisant un commentaire sur la gestion de la pandémie de COVID-19 au Burundi. Il fait savoir au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale que le Gouvernement du Burundi a fait le choix entre l'économie et la sante de la population. Le Gouvernement ayant compris que la santé n'est pas récupérable une fois partie mais que l'économie peut toujours être rétablie, il a choisi de prioriser la santé de la population, en organisant des campagnes massives de tests gratuits à la COVID-19. Ainsi, le Burundi est le pays le moins touché dans la région, mais la COVID-19 existe aussi au Burundi. Le Gouvernement continue à prendre soin de la population et à sensibiliser pour l'observation des mesures barrières de lutte contre cette pandémie. **(Rédaction-MAECD)**

Le nouvel Ambassadeur du Burundi à Nairobi présente ses lettres de créance



Le mardi 25 mai 2021, l'Ambassadeur de la République du Burundi Son Excellence Madame Evelyne HABONIMANA présenté au Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Uhuru KENYATTA ses lettres de créances qui l'accréditent en qualité d'Am-

bassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de République du Burundi auprès de la République Kenya.

Le Kenya et le Burundi entretiennent de bonnes relations d'amitié et de coopération et sont tous membres de la Communauté Est-Africaine.

La bonne coopération qui existe si heureusement entre ces deux pays est basée entre autres sur le partage et le renforcement des opportunités

d'investissement dans le cadre de la coopération économique existante et future, au niveau bilatéral et régional. **(Rédaction-MAECD)**

Semaine diplomatique : L'Ambassadeur rencontre les Chefs diplomatiques de Missions accrédités au Burundi



L'Ambassadeur du Burundi à Dar es Salaam SE Gervais ABAYEHO a rencontré le jeudi 27 mai 2021 Certains Chefs de Missions Diplomatiques accrédités au Burundi avec résidence à Dar es Salaam dans le but de préparer ensemble la semaine diplomatique ainsi qu'un voyage d'affaires prévu la dernière semaine du mois de juin 2021.

Après une séance d'échanges, les Diplomates se sont convenus de se retrouver dès le 25 juin au Burundi où ils comptent visiter certains sites touristiques pour se faire une idée des immenses opportunités d'affaires qu'offre le pays.

A titre de rappel, la Semaine Diplomatique devrait se dérouler du 28 au 30 juin, mais ce voyage d'affaires explique pourquoi les

Chefs de Missions accrédités au Burundi se sont donnés rendez-vous à Bujumbura quelques jours plus tôt.

Ce sera donc une occasion en or pour eux de savourer les beautés du Burundi avant d'assister aux cérémonies de l'indépendance du 1^{er} juillet auxquelles ils ont été conviés.



L'Ambassadeur en a profité pour montrer à ses collègues un document actualisé de l'Agence de promotion des Investissements (API) portant justement sur les opportunités d'affaires au Burundi. Il a également saisi l'opportunité pour vanter les succès du café burundais dont la qualité n'est plus à démontrer sur le marché mondial. **(Rédaction -MAECD)**

Le Ministère de la santé reçoit deux dons de médicaments

Dans le cadre de son appui technique et logistique continu dans la lutte contre la COVID-19 au Burundi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a remis mercredi 26 mai 2021 au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, un don de produits, matériels et consommables divers d'u-

ne valeur de 426,747 US dollars, soit plus d'un milliard de FBU. Le lot comprend des kits de laboratoire pour le dépistage de la COVID-19, des équipements de prise en charge (respirateurs, adaptateurs d'oxygène, tubes d'oxygène, etc.), des équipements de protection individuelle pour la

prévention et le contrôle de l'infection. Ce matériel médical avait été identifié de commun accord par les techniciens de l'OMS et du Ministère en charge de la Santé comme répondant aux besoins prioritaires, en adéquation avec le Plan national

de riposte contre la COVID-19 récemment validé. Selon le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr Thaddée Ndikumana, ce don vient renforcer le dépistage et la prise en charge des cas de COVID-19, et appuyer aussi la campagne de dépistage de masse «NDAKIRA, SINANDURA KANDI SINANDUZA» initiée par le Président de la République du Burundi S.E Evariste Ndayishimiye.

Dr Xavier Crespin, Représentant de l'OMS au Burundi a félicité le Gouvernement du Burundi pour les efforts remarquables fournis dans la riposte contre la COVID-19 et réaffirme l'engagement de l'OMS et des différents partenaires techniques et financiers



à accompagner le Burundi dans la lutte contre cette pandémie.

L'UNICEF a également remis au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA des médicaments et intrants antipaludéens pour un montant de 614.410.699

Fbu qui vont contribuer dans la lutte contre le paludisme sur financement du Département du Développement International (DFID).

Environ 407.000 enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple et 16.000 personnes souffrant de paludisme grave pourront être traités grâce à ce don de l'UNICEF.

Selon M. John Agbor, Représentant de l'UNICEF au Burundi, avec 4,8 millions de cas et 2,735 décès en 2020, le paludisme reste un problème de santé publique au Burundi. Des efforts conjugués de tous sont nécessaires pour limiter le taux de mortalité de cette maladie, a-t-il conclu.

(www.rtnb.bi)

Le Comité National Covid visite le site de dépistage de Gatumba



Le Comité National de gestion de la Covid 19 a visité ce jeudi le site de dépistage en cours d'installation au poste frontalier de Gatumba. L'objet de la visite était de

s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de ce site. Le site de dépistage de Gatumba à la frontière avec la République Démocratique du Congo (RDC) est composé, d'un dispositif de lavage de main, une salle d'attente avant le dépistage d'une capacité d'accueil de 60 personnes, un centre de dépistage, une salle d'attente des résultats, un poste de prise des résultats.

A l'issue de la visite guidée, le Vice-président du Comité National covid19 et Ministre en charge de la Santé Publique Dr. Thaddée Ndikumana a affirmé que ce site de dépistage de Gatumba à la frontière

avec la RDC répond aux normes exigées en la matière. Il sera opérationnel à partir du 1er Juin. C'est à ce moment que le poste frontière de Gatumba sera rouvert pour faciliter l'entrée des visiteurs en provenance de la RDC.

Le Ministre de la Santé Publique Dr. Thadée Ndikumana estime que des sites pareils de dépistage de la Covid19 devraient être aménagés aux autres postes frontaliers entre le Burundi et les pays voisins. (www.rtnb.bi)

Réunion de restitution de l'évaluation de la stratégie et du programme pays du FIDA au Burundi



Le Gouvernement du Burundi en collaboration avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a organisé le lundi 24 mai 2021, une réunion virtuelle de restitution de l'évaluation de la stratégie et du programme pays du FIDA au Burundi.

Dans son discours d'ouverture, Dr. Deo Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage a indiqué que cette évaluation couvre dix projets et programmes pour la période allant de 2009 à 2020. L'évaluation est la première menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, a dit le Ministre.

La réunion avait pour objectif d'évaluer la performance de la stratégie et du programme pays ainsi que l'impact des opérations du FIDA au Burundi. Les conclusions de l'évaluation enrichiront les discussions lors de la préparation du prochain programme d'options stratégiques (COSOP) afin de renforcer encore plus le partenariat entre le FIDA et la République du Burundi, a expliqué le Ministre.

Dr. Deo Guide Rurema a fait savoir que l'impact du programme sur la pauvreté rurale

dans les zones d'intervention est satisfaisant. Les effets et impacts constatés en matière d'amélioration de la production et la productivité (hausse des rendements des cultures vivrières de 211% et de la production de lait de 382 à 1 400 litres/lactation, etc.) ont permis une amélioration des revenus d'au moins 30% pour les ménages bénéficiaires du programme, ce qui s'est traduit chez ces derniers par une amélioration de leurs conditions de vie.

Parmi les facteurs explicatifs de cette performance, le Ministre Déo Guide Rurema a cité, la présence continue et de longue date du FIDA au Burundi, l'engagement soutenu du Gouvernement, le professionnalisme et la stabilité du personnel des projets ainsi que l'approche participative et l'approche «faire-faire» au niveau communautaire.

Toutefois, il a été constaté que certaines activités ou sous-projets financés n'ont pas fait l'objet d'une étude environnementale et sociale préalable. Les capacités des acteurs nationaux pour assurer la mitigation et la compensation des impacts environnementaux et sociaux des réalisations sont également faibles.

L'évaluation a recommandé de prioriser les stratégies et actions pour réduire la pression foncière et faciliter l'accès aux actifs des plus vulnérables, renforcer les actions pour développer la résilience des populations et des infrastructures face au changement climatique, poursuivre et mettre à l'é-

chelle les interventions pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires, renforcer les actions pour développer la résilience des populations et des infrastructures face au changement climatique et achever la transition vers l'approche-programme.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage a rappelé que depuis 1979, le FIDA a financé 14 projets de développement au Burundi pour un coût de 668,9 millions de USD à l'approbation, dont 43% de prêts et dons du FIDA, près de 43%

de cofinancement international et 14% par le Gouvernement du Burundi et les bénéficiaires.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Dr. Deo Guide Rurema remercie le FIDA pour les appuis multiformes apportés au Burundi et lui demande de continuer à soutenir le pays pour construire ensemble ce grand chantier afin d'assurer la sécurité alimentaire, et qu'il ne doute pas qu'ensemble les résultats seront meilleurs car "l'Union fait la Force", a-t-il conclut. (www.rtnb.bi)

Le taux de pénétration de l'internet mobile nécessite une amélioration pour participer à l'économie numérique



Le Ministre de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias en collaboration avec le groupe de la Banque Mondiale a procédé mardi 25 mai 2021 à l'hôtel le Panoramique, au lancement d'un atelier de dissémination d'une étude diagnostique sur l'économie numérique au Burundi. Le Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, Mme Marie Chantal Nijimbere a fait savoir que le PND 2018-2027, dans certains axes stratégiques prévoit le développement des infrastructures d'appui à la production, le renforcement du système éducatif et l'amélioration de la formation ainsi que la gouvernance comme des domai-

nes clés pour atteindre une croissance forte inclusive soutenue d'ici 2027.

Elle a ajouté que pour la mise en œuvre du PND, le Ministère en charge des TICs a mis en place une politique nationale de développement des technologies de l'information et de la communication qui sera concrétisée à travers les stratégies sectorielles dont la vision globale est de faire du secteur des TIC, un catalyseur de la croissance économique d'ici 2027. Par ailleurs, selon Mme Nijimbere, la période de la pandémie de COVID-19 que traverse le monde a révélé que la transformation digitale doit avoir une place dans notre société et dans les politiques des Gouvernements car, l'usage du numérique s'est imposé massivement pour pallier aux défis liés à la crise. Elle a également signalé qu'au Burundi, la volonté politique de développer le secteur des TIC qui est un secteur transversal concorde bien évidemment avec la mission de toutes les parties prenantes qui est l'accès universel des TIC pour réussir l'inclusion numérique. Selon la Ministre ayant les TIC dans ses attributions, au Burundi ce secteur présente des forces, des faiblesses, des opportunités, des menaces et c'est pourquoi une étu-

de diagnostique et analytique est importante afin d'apporter des actions concrètes pour impulser la transformation de l'économie numérique du Burundi. Elle a aussi souligné que le rapport de l'étude sur l'économie numérique au Burundi est une grande opportunité qui va éclairer toutes les parties prenantes du secteur des TIC que ce soit dans la prise de décision, dans la priorisation des actions ou la mise en œuvre des politiques dans ce secteur.

Mme Nijimbere a en outre précisé que les résultats de cette étude vont de pair avec les axes d'intervention de la stratégie ministérielle du secteur des TIC à travers le développement des infrastructures numériques par un écosystème du secteur numérique bien régulé, attractif, productif et compétitif. Ceci à travers le développement des compétences numériques qui va appuyer la performance du système éducatif conformément aux besoins nationaux et aux normes internationales dans ce secteur. En tirera profit également les infrastructures existantes par l'usage des plateformes permettant la modernisation des services de l'Administration Publique.

Cela contribuera à travers l'inclusion numérique à l'offre des services financiers, promouvoir une inclusion financière pour tous, et en promouvant l'entrepreneuriat numérique qui est l'un des domaines d'intervention du programme national d'autonomisation économique des jeunes récemment lancé par le Président de la République du Burundi. La Représentante résidente de la Banque mondiale au Burundi, Mme Véronique Kabongo a indiqué que l'économie numérique est l'un des éléments qui va pouvoir accélérer le développement économique du pays. Elle a précisé qu'on a commencé à faire le diagnostic pour bien déterminer les domaines d'interventions nécessaires pour que cette économie numérique devienne une réalité dans les meilleurs délais. Elle a promis que sur base de la volonté du Gouvernement du Burundi, la Banque Mondiale pourra investir dans un projet important pour pousser le numérique au Burundi et toutes les parties prenantes sont invitées à participer pour le développement du numérique. (abpinfos N° 12324)

Vers un statut juridique adéquat pour les Radios communautaires



Le Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias en collaboration avec la maison de l'UNESCO au Burundi a organisé à Bujum-

bura du 24 au 25 mai 2021, un atelier de relecture du rapport de la consultation nationale sur le statut juridique des radios communautaires au Burundi. Selon le coordonnateur de l'UNESCO pour la paix au Burundi, Mr. Bruno Dzounesse Tayim, depuis bientôt 5 ans, les radios communautaires sont sur l'agenda de l'UNESCO. Et d'ajouter que les activités de renforcement des capacités des personnels des radios communautaires ont démarré en 2017.

Il a fait savoir que ces formations, organisées dans le cadre de la 1ère phase du projet intitulé "renforcer les capacités des radios communautaires par le biais des

TICs" portaient sur les thématiques variées telles que le management d'un organe de presse, la stratégie de marketing, la planification, la gestion financière, la prise en compte de la dimension genre, l'utilisation des TICs, a précisé le Coordonnateur de l'UNESCO au Burundi.

Dans ce cadre, quelques équipements ont été remis aux premières radios bénéficiaires des activités du projet à savoir colombe FM, CCIB FM+, HUMURIZA FM, Radio Voix de la Femme de Giheta, a-t-il souligné.

Le Coordonnateur de l'UNESCO au Burundi a expliqué que la 2ème phase du projet s'est principalement focalisé sur la thématique "genre et médias " qui visait à assurer une place à la femme dans la participation aux activités de la Radio, la participation de la femme aux organes de prise de décision, le management de la Radio pour en extirper tout ce qui touche aux stéréotypes sexistes et aux préjugés.

Pour lui, en dépit de l'apport de proximité de la population des radios communautaires que nul n'ignore, leur durabilité connaît d'énormes difficultés dont l'absence de leur définition, statut juridique, personnel qualifié, faible mobilisation de financements etc.

Selon l'Assistant du Ministre de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias Mr. Thierry Kitamoya qui a ouvert l'atelier, l'objectif de celui-ci est de relire et revisiter le rapport produit à l'issue de la consultation nationale sur le statut juridique des radios communautaires, le cadre légal et réglementaire en vue d'intégrer dans la loi régissant la presse de 2018, des dispositions qui améliorent sensiblement le statut juridique des radios communautaires.

Il a indiqué que le Ministère est conscient du rôle joué par les radios communautaires qui favorisent la participation des citoyens et aident à aboutir au changement tant recherché par le Plan National de Développement (PND 2018_2027) mis en place par le Gou-

vernement du Burundi.

Les médias de proximité aident dans le processus de démocratisation de l'information et le Gouvernement apprécie le rôle des radios communautaires dans la diffusion des informations qui aident les populations du Burundi profond à améliorer leurs conditions de vie.

La méthode participative adoptée par les radios communautaires est inscrite dans la Stratégie Nationale de Communication pour le Développement en appui au PND 2018_2027, a-t-il poursuivi.

Pour Mr. Thierry Kitamoya, le Gouvernement espère que les initiateurs de ces outils de développement social participatif sauront se placer du côté de la logique du profit qui est incompatible avec la logique citoyenne.

Pour parer à la précarité des médias qui sont les outils de sensibilisation du changement de la mentalité, le Gouvernement du Burundi a mis en place le Fonds d'Appui aux Médias mais qui ne peut pas venir à bout des besoins, d'où l'Assistant du Ministre a appelé les partenaires du Burundi à soutenir ce fonds. Il a rappelé que le Ministère ayant les médias dans ses attributions a beaucoup de projets de soutien aux médias contenus dans la stratégie sectorielle pour la mise en place du PND 2018_2027 dont l'amélioration de l'environnement juridique et politique, la modernisation des équipements, etc.

Avant pris part à cet atelier les chargés de la communication des hautes institutions du pays, les représentants des médias communautaires, les experts dans la législation de la presse et les parties prenantes dans ce domaine. (www.rtnb.bi)

Concours national édition 2021: 90683 candidats attendus



Les élèves de la 9^e année ont passé le concours national édition 2021, donnant accès à l'enseignement post fondamental, ce mardi 25 Mai 2021.

La passation de cette épreuve s'étend sur 3 jours. L'épreuve a été lancée officiellement par le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, Mr. François Havyarimana, au lycée communal Kaburantwa en commune Buganda province Cibitoke. Il a constaté que le concours se déroulait normalement sauf sur un centre où il y avait un manquant de 12 copies qui ont été prises sur un autre centre sans difficulté. Le Ministre a interpellé les élèves à travailler sereinement comme ils le font dans d'autres évaluations.

En Mairie de Bujumbura, le concours national a été supervisé par la Directrice provinciale de l'éducation en Mairie de Bujumbura Mr. Fidélité Nibigira. Le Maire de la ville de Bujumbura Mr. Jimmy Hatungimana est arrivé sur terrain pour se rendre compte de la passation du concours national.

Le Maire et la Directrice provinciale de l'enseignement ont constaté que les candidats se sont présentés massivement, malgré

quelques cas d'absence pour diverses raisons notamment les abandons scolaires. Les candidats étaient aussi sereins et pleins d'espoir de réussir, a affirmé le maire qui s'est entretenu avec certains élèves.

Des problèmes mineurs ont été enregistrés au début, notamment l'arrivée tardive de quelques surveillants et quelques noms mal inscrits notamment à l'Ecofo Mirango¹ en commune Ntakangwa. Mais tout est rentré en dans l'ordre et les activités de la première journée du concours national se sont bien déroulées en mairie de Bujumbura.

Au total 90683 candidats étaient attendus pour passer le concours dans 955 centres de passation dans tout le pays.

Le concours national porte sur les épreuves de Maths, langues, sciences humaines, sciences et technologies, entrepreneuriat. (www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi